

October 2, 1893.

Coram BURBIDGE, J.

HALL v. THE QUEEN.

*Parol contract between Crown and subject—R. S. C., c. 37, s. 23—
Effect of its provisions where contract executed—Quantum
meruit.*

Held,—The provisions of the 23rd section of R. S. C., c. 37, do not apply to the case of an executed contract; and where the Crown has received the benefit of work and labour done for it or of goods or materials supplied to it or services rendered to it, by the subject, at the instance and request of its officer, acting within the scope of his duties, the law implies a promise on the part of the Crown to pay the fair value of the same.

A. P. Pousette, Q.C., for plaintiff.

W. D. Hogg, Q.C., for defendant.

LE BILL DE JUDICATURE.

Un représentant de l'*Événement* a eu avec M. Casgrain l'entrevue suivante au sujet du bill de judicature :

Q.—M. Casgrain, avez-vous lu l'article de M. A. Globensky, de Montréal, au sujet de votre bill sur la réorganisation des tribunaux ?

R.—Oui ; et comme M. Globensky paraît avoir fait une étude profonde de la question, son article m'a fort intéressé, comme je l'avais été du reste par le rapport par lui fait au barreau de Montréal.

Q.—Pouvez-vous donner une réponse aux derniers arguments de M. Globensky ?

R.—Naturellement je ne puis, dès maintenant, vous faire l'exposition complète de la question ni donner toutes les raisons qui militent en faveur de mon projet. Lorsque je présenterai la mesure à la Chambre je les donnerai plus au long.

Q.—La principale objection de M. Globensky paraît être basée sur le fait que votre projet de loi tend à détruire le système de décentralisation judiciaire établi en 1858 par sir George Cartier ?

R.—C'est là le principal cheval de bataille de tous ceux qui, pour une raison ou pour une autre, sont opposés à la mesure, mais je déclare que personne ne peut lire le projet de loi sans être con-